

L'insertion par l'activité économique en Moselle

QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ?

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Articulant activités professionnelles dans des structures dédiées et accompagnement personnalisé, ce dispositif vise la construction d'un projet professionnel durable.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, etc.), personnes en situation de handicap, seniors en recherche d'emploi, personnes sous main de justice...

QUI SONT LES STRUCTURES DE L'IAE ?

- Associations Intermédiaires (AI)

Elles interviennent tous secteurs d'activité et pour tous types d'emploi. Pour cela, elles utilisent la mise à disposition, à titre onéreux, mais à but non lucratif. Elles offrent des missions flexibles et un accompagnement personnalisé. Elles concernent principalement services à la personne et aide à la collectivité, hôtellerie, gestion des déchets, transport, espaces verts, BTP, etc.

- Entreprises d'Insertion (EI)

Situées dans le secteur concurrentiel marchand, elles offrent des emplois salariés stables et favorisent l'acquisition de compétences techniques, un accompagnement social, des situations réelles de travail et de production notamment dans les secteurs de l'environnement urbain, des services à la personne et à la collectivité, le BTP etc.

- Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Organisés dans le secteur non marchand, de manière ponctuelle ou permanente, autour d'activités ayant un caractère d'utilité sociale, ils sont à l'initiative principalement d'associations et de collectivités locales. Ils sont centrés sur l'apprentissage par la pratique, le travail en équipe et le développement de compétences dans les secteurs de l'entretien des espaces verts, le maraîchage, la couture, la menuiserie, etc.

- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

Ces entreprises d'intérim centrées sur l'insertion professionnelle de salariés en difficulté mettent à disposition des entreprises des travailleurs dans des secteurs aussi variés que : BTP, transport, logistique, services à la personne et collectivité, agriculture, commerce, informatique, etc. Elles permettent le développement d'expérience professionnelle dans un large réseau d'entreprises.

- Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Elles aident les personnes en difficulté à développer une activité de travail indépendant, centrant leur action sur l'acquisition de l'autonomie professionnelle et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

CHIFFRES CLÉS IAE MOSELLE

- Nombre de bénéficiaires de l'IAE : 6475 salariés
- Nombre de structures d'insertion : 69 SIAE (38 ACI, 10 AI, 13 EI, 6 ETTI, 2 EITI)



Une structure phare de l'IAE dans le département et soutenue par l'État ***Metz Pôle Services (MPS)***

Cette association intervient dans différents domaines : propreté extérieure (entretien et enlèvement d'encombrants), espaces verts, propreté intérieure, travaux administratifs, conciergerie solidaire, maraîchage.

En 2023, elle a accompagné 227 personnes ce qui correspond à 122,36 ETP.

Son équipe de permanents est constituée d'1 directeur, 1 assistante de direction, 1 secrétaire, 4 coordinateurs techniques, 8 encadrants techniques, 1 coordinatrice d'accompagnement, 2 accompagnatrices socio-professionnelles et 1 conseillère en économie sociale et familiale.

Implantée au cœur des quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Borny, Metz-Nord - La Patrotte, Hauts de Vallières et Bellecroix, quartiers particulièrement touchés par le chômage dans l'agglomération messine, l'association accompagne les publics les plus éloignés de l'emploi (dont plus de 50% ne disposent pas d'un niveau de français suffisant pour accéder à une formation ou un emploi stable et durable, 37% sont sans logement autonome, 80% sans permis de conduire).

L'accompagnement réalisé intègre des formations qualifiantes ou certifiantes (100 salariés en 2023) et des périodes de mise en situation en milieu professionnel (24 salariés en 2023). Plus de la moitié des salariés ayant quitté la structure en 2023 ont accédé à un emploi ou un parcours de formation.

Pour en savoir plus sur la structure : www.metzpoleservices.fr

Contacts en département :

Service IAE de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Moselle : 1 rue du Chanoine Collin - CS 81049 - 57036 METZ Cedex 1

Mél : ddets-iae@moselle.gouv.fr

Tél secrétariat : 03 87 56 59 02 / 03 87 56 54 79

Référente IAE : Muriel Villani / 03 87 56 54 39

Responsable du service IAE : Audrey Mascherin / 03 87 56 54 29

www.moselle.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Les-Directions-departementales/La-Direction-departementale-de-l-emploi-du-travail-et-des-solidarites-DETS